



PROCES-VERBAL n° 11

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du lundi 5 octobre 2009

Convocations : le 23 septembre 2009

Le Conseil Communautaire du Val Saint-Vitois s'est réuni à la Salle polyvalente d'Abbas-Dessous, après convocation légale, sous la présidence de Pascal ROUTHIER, Président,

Présents : 38 Mesdames et Messieurs les délégués : Claude VUAILLAT, André HAEGELIN, Michel GUELLE, Pascal HERRMANN, Pascal BOZON VERDURAZ, Marc DUPONT, Didier PAINEAU, Bernard JOLYOT, Bernard DROZ, Florian SIMON, Thierry BOILLOT, Daniel POURET, Daniel JOUFFROY, André PHARISAT, Alain REGNIER, Thierry MALESIEUX, Christophe LEMONIER, Didier AUBRY, Elodie LOUISET, Pierre BARBIER, Christian BELTRAMELLI, Michel LANQUETIN, Arnaud GROSPERRIN, Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Nicole NAUDIN MILLION, Dominique NICOLIN, Oumar N'DIAYE, Jean-Pierre LAFORGE, René POIGNARD, Thierry COURTOIS, Anne BIHR, François BEAUSSIER, Jean-Marc JOUFFROY, Jean-Claude ZEISSER, Pascal PETETIN, André FERRER, Brigitte SCRIBE.

Suppléés : 3 Jacqueline BATAILLARD-KOCH par Michel MENETRIER, Claudie GARNIER par Christophe GESLOT, Géraldine LAMBLA par Fabrice GIRAUD.

Abs excusés : 1 Philippe ROSSI

Secrétaires : Anne BIHR, conseillère communautaire, assistée d'Anne-Lise MONGENET, Secrétaire à la Communauté de Communes du Val Saint-Vitois

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 h 45 et le Conseil Communautaire peut délibérer.

- Approbation du procès-verbal n° 10 du 30 juin 2009

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal n° 10 de la séance du 30 juin 2009 qui est signé par les délégués communautaires.

Le Président débute la séance par le point d'information relatif aux études en cours.

Le Président explique que dans le contexte actuel de réformes, un questionnaire « prospective secrétariat » et un questionnaire « prospective scolaire » ont été adressés à toutes les communes.

Ces questionnaires ayant suscité quelques interrogations auprès de certains Maires, le Président ré-explique le but de cette démarche.

Les collectivités n'ont actuellement aucune information précise quant aux réformes futures les concernant.

Le Préfet encouragera-t-il le regroupement entre Communautés de Communes ?

Si oui, comment réalisera-t-on un alignement des compétences ?

Le Président explique qu'il est judicieux que la CCVSV étudie les différents champs de compétences afin de se préparer au mieux aux incidences à la fois budgétaires et organisationnelles.

Le questionnaire « prospective scolaire » suscite des interrogations.
Aura-t-on les moyens de mettre toutes les écoles au niveau de celles de Saint-Vit ?
Le questionnaire « prospective secrétariat » porte à débat, que signifie cette étude ?
Qu'entend t-on par « secrétariat » ?

La compétence « école » et « secrétariat » sont les deux premiers questionnaires, sachant que d'autres seront remis en 2010, afin que nous puissions connaître l'impact précis de chaque compétence communale sur notre territoire.

Dans ce cadre, Thierry MALESIEUX propose de hiérarchiser les compétences avant de lancer les études.

Le Président explique que ces questionnaires ne seront remplis que par les communes qui le souhaitent.
Un questionnaire sera réalisé afin que chaque commune se prononce sur les études de perspectives qu'elle juge nécessaires.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2008

Le rapport d'activités 2008 de la **Petite Enfance** est présenté par Stéphanie VUILLEMIN et André FERRER, Vice Président en charge du cadre de vie.

L'année 2008 fut une année charnière pour la petite enfance puisqu'au mois de décembre le Multi Accueil L'Ile aux Pandas a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir des enfants, des parents et de l'équipe d'animation.

Le temps des travaux, les Pandas ont été délocalisés dans les locaux de l'ancienne gendarmerie à Saint-Vit.

Malgré ces changements, l'équipe a su tenir les objectifs principaux, à savoir :

- Offrir aux familles un service de qualité
- Permettre aux enfants d'évoluer dans un espace sécurisé

Le taux de fréquentation des Pandas au cours du premier semestre 2008 reste stable à 76% ; le second semestre est caractérisé par un léger fléchissement du taux de fréquentation qui oscille entre 56 % et 70 %.

Le taux de fréquentation moyen du Trottabus au cours des deux premiers trimestres est de 65 % ; le troisième trimestre enregistre, comme chaque année, une baisse de la fréquentation. La dernière partie d'année correspond à la rentrée scolaire et au temps de réorganisation des familles. De plus, les petites maladies automnales et hivernales commencent à faire leur apparition.

La tranche d'âge des 2-3 ans est la plus représentée au sein des effectifs des deux haltes garderies ; il s'agit là de bons moyens de transition entre la vie à la maison et la vie à l'école.

Le rapport d'activités 2008 du **Transport à la Demande** est présenté par André FERRER, Vice Président en charge du cadre de vie.

Les lignes A, B, C, D sont en fonctionnement sur toute la CCVSV.

La ligne A est la plus fréquentée avec 1386 usagers, suivie par la ligne C qui compte 225 usagers puis la ligne D avec 94 usagers et enfin la ligne B utilisée en 2008 par 17 personnes.

L'arrêt Intermarché est le plus demandé en raison de sa situation géographique, il desservait non seulement le magasin homonyme mais également les différents services et commerces du centre ville.

Certains utilisateurs souhaiteraient pouvoir se rendre à Besançon par l'intermédiaire des lignes de TAD, or, la CCVSV n'a pas compétence pour étendre ce service en dehors de son territoire.

Il est également compliqué de faire coïncider les arrêts TAD avec les Arrêts Ginko.

Le Conseil Général a entrepris depuis 2008 une étude afin d'harmoniser les différents schémas de TAD existants à l'échelle du Département.
Les résultats de cette enquête devraient être connus d'ici à la fin d'année 2009.

Le rapport d'activités 2008 du **Groupe Parrain'Emploi** est présenté par Stéphanie VUILLEMIN et Pascal HERRMANN, Vice Président en charge du développement économique.

86 personnes ont bénéficié de l'accompagnement de l'équipe. Comme chaque année les femmes sont majoritaires, la moyenne d'âge est de 30 ans.

Au 31/12/08, 70 % des parrainés ont trouvé une solution de sortie vers l'emploi.

La mission mise en place en 2008 « développement d'un partenariat emploi » avec les entreprises du Val Saint-Vitois et financée conjointement par l'Etat, le Conseil Général et la CCVSV, a permis, notamment, de faire bénéficier le réseau de 70 offres d'emploi dans les secteurs de l'industrie et du commerce.

Outre son action à destination du Groupe Parrain'Emploi, Carlos, chargé de cette mission, a démarché une centaine d'entreprises durant l'année afin de recenser les différents besoins et de resserrer les liens entre élus et entreprises.

Cette mission est devenue l'un des piliers du développement économique.

En 2009, nous remarquons qu'avec l'apparition des Conventions de Reconversion Personnalisées, les demandeurs d'emploi attendent la fin de leur formation avant de venir s'inscrire au sein du réseau.

1	BUDGET GENERAL : Décision Modificative compte 73911
----------	--

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge des Finances, explique qu'il convient de transférer 10 € du compte 022 (dépenses imprévues) vers le compte 73911 (dégrèvement au titre du plafonnement de la TP sur la Valeur Ajoutée), en raison d'un écart entre le montant budgétisé et le montant notifié.

Les explications entendues, l'assemblée accepte, à l'unanimité, la Décision Modificative concernant l'ajout de crédits au compte 73911.

2	BUDGET GENERAL : Décision Modificative compte 6718
----------	---

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge des Finances, explique qu'il convient de transférer 120 € du compte 022 (dépenses imprévues) vers le compte 6718 (autres charges exceptionnelles) en raison d'un don réalisé à la ligue contre le cancer.

Les explications entendues, l'assemblée accepte, à l'unanimité, la Décision Modificative concernant l'ajout de crédits au compte 6718.

3	BUDGET GENERAL : transfert de crédits du budget général vers le budget ordures ménagères
----------	---

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge des Finances, explique qu'il convient de transférer annuellement du budget principal vers le budget ordures ménagères le remboursement des heures de comptabilité effectuées durant l'année par Emmanuel BADOT.

Ce remboursement prévu tous les ans au budget principal doit être, à partir de l'année 2009, autorisé par délibération.

Les explications entendues, l'assemblée accepte, à l'unanimité, ce remboursement prévu au budget.

4 DEMANDE DE SUBVENTION : Saint-Vit Canoë Kayak

Le Président explique que l'Association saint-vitoise de Canoë-kayak a déposé une demande de subvention pour l'achat de deux kayaks mono place et d'un canoë 3 places. Ces investissements s'élèvent à 6 300 €.

Le Bureau s'est prononcé en faveur de l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 200 € soit le coût d'un kayak à condition que le logo de la CCVSV apparaisse.

Il est demandé que le logo de la CCVSV soit inscrit sur les trois bateaux ; la CCVSV se renseignera au préalable sur les coûts.

Dans le cas de prix trop élevés, il sera demandé à l'association que le logo ne figure uniquement que sur un bateau.

Les explications entendues, l'assemblée accepte, à l'unanimité, l'octroi de la subvention à l'Association saint-vitoise de Canoë-Kayak.

5 DEMANDE DE SUBVENTION : US Saint-Vit Hand Ball

Le Président explique que l'Association US Saint-Vit Hand Ball a déposé une demande de subvention pour l'achat d'un véhicule. L'investissement s'élève à 3 200 €.

Le montant de l'aide sollicitée est de 1 200 € soit 38 % du montant.

Le Bureau s'est prononcé en faveur de l'octroi d'une subvention d'un montant de 1 200 € à condition que le logo de la CCVSV soit inscrit sur le véhicule.

Les explications entendues, l'assemblée accepte, à l'unanimité, l'octroi de la subvention à l'Association US Saint-Vit Hand Ball.

INFORMATION

1.Modification des statuts du syndicat intercommunal de la perception de Saint-Vit

Thierry COURTOIS, délégué communautaire et Président du syndicat de la perception explique que le Préfet a procédé à la modification des statuts du syndicat intercommunal de la perception de Saint-Vit.

Au vu que :

- 14 communes membres de la CCVSV sont également membres du syndicat,
- La CCVSV dispose de la compétence « gestion du bâtiment de la perception de Saint-Vit ».
- En vertu de L'article L 5214-21 du Code Général des Collectivités Territoriales « lorsque certaines communes sont à la fois membres d'un syndicat et d'une communauté de communes, cette dernière

se substitue à ces communes au sein du syndicat, pour l'exercice de compétences qui leur sont communes. »

Le syndicat de la perception devient un syndicat mixte ; la CCVSV doit y être représentée par un titulaire et un suppléant pour chaque commune.

Il sera demandé, lors du prochain Conseil Communautaire, que les délégués soient désignés. Chaque commune est invitée à en discuter au sein de son conseil.

2. Haut débit : délibération prise par délégation « mission de conseils juridiques »

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge des Finances, explique que suite aux différents problèmes rencontrés avec la société Wizéo Fournisseur d'Accès Internet, et plus particulièrement en raison de la coupure de flux survenue sur l'ensemble des communes depuis le 1^{er} août 2009, il est paru nécessaire que la CCVSV bénéficie de conseils juridiques concernant ce dossier.

A cet effet une délibération a été prise par délégation le 9 septembre 2009.

Le Cabinet d'avocats DUFAY-SUISSA-CORNELOUP a été mandaté afin d'assurer une mission de conseils et d'assistance juridiques dans les rapports entre la CCVSV, la société Wizéo et R'LAN.

Maître Catherine SUISSA assurera cette mission.

3. Haut débit : signature d'une convention avec un nouvel opérateur

Jean-Claude ZEISSER, Vice Président en charge des Finances explique qu'une convention a été signée avec un nouvel opérateur afin de répondre au mécontentement des nombreux abonnés au Fournisseur d'Accès Internet Wizéo, privés de flux depuis le mois d'août dernier.

De nombreux usagers se sont trouvés en situation très problématique, certaines entreprises se sont vues sans aucun moyen de communication avec leurs clients et fournisseurs, les mairies ont été dans l'impossibilité de communiquer avec les différents services tels que la Préfecture et la DDEA par exemple.

Par ailleurs, dépourvues de téléphone et d'accès à Internet, les écoles se sont trouvées dans une situation très préoccupante quant à la sécurité.

Afin de répondre aux usagers en attente d'informations, le Président explique qu'une réunion sera organisée à cette fin.

4. Diagnostic accessibilité des espaces publics, modalités de lancement de la commande d'achats groupés

Nicole NAUDIN-MILLON, déléguée communautaire en charge du dossier « accessibilité des espaces publics » explique que des études sur chaque commune ont été menées au cours de l'été.

Le lancement du groupement de commandes pourra être opéré lorsque les communes intéressées auront délibéré à cet effet.

André HAEGELIN propose de former des agents de la CCVSV afin que nous puissions faire les diagnostics nous-mêmes.

Stéphanie VUILLEMIN indique qu'une telle formation est difficilement envisageable car elle couvre des domaines très variés tels que, non seulement les normes handicap, mais également les normes relatives à la sécurité des personnes, à la sécurité en cas d'incendie mais aussi les domaines de voirie et du bâtiment.

Le Président invite les communes intéressées à délibérer sur le lancement du groupement de commande ainsi que sur la désignation des membres de la CAO créée à cet effet.

Chaque commune s'est vue remettre, lors de la réunion de Bureau du 22 septembre dernier, des modèles de délibérations correspondants.

5. Extension du CET de Corcelles-Ferrières

Didier AUBRY, Vice Président en charge de l'environnement, explique que le projet d'extension du CET de Corcelles-Ferrières suscite de nombreuses interrogations de la part des élus et des habitants de la CCVSV.

Il a été demandé que la CCVSV se positionne sur le sujet.

Le Président souhaite au préalable être informé d'éléments supplémentaires afin de réunir les élus lors d'une réunion consacrée à ce sujet.

Thierry MALESIEUX explique que le site de Corcelles-Ferrières sera à saturation en 2010 et qu'il est urgent de se prononcer.

Le Président propose qu'une réunion soit organisée avec le Secrétaire Général de la Préfecture, le SYBERT, les élus et les représentants de l'entreprise NICOLLIN.

6. Création d'une commission SCOT

Le Président explique qu'il serait judicieux de créer une commission SCOT afin que les élus puissent suivre et être informés de près des réflexions et travaux concernant ce dossier.

Cette commission comprendra l'ensemble des élus du Conseil Communautaire.

Chaque élu doit connaître les enjeux concernant des éléments essentiels pour une commune à savoir l'habitat et le cadre de vie, l'économie, l'agriculture,...

La réunion de secteur du 22 octobre prochain, organisée à 18h30 au complexe sportif à Saint-Vit, sera l'occasion de réunir pour la première fois cette commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 20.